### AB/CKS

### BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N°2020- 0392 /PRES/PM/MAEC/ MINEFID portant ratification de l'accord de financement composé du crédit n°6573-BF et du don n°D581-BF, signé à Ouagadougou le 04 mai 2020, entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA), pour le financement du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest.

## LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VU la Constitution;

VU le décret n°2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n°2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement;

VU le décret n°2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouyernement;

VU la loi n°052-2019/AN du 06 décembre 2019 portant habilitation du Gouvernement à ratifier par voie d'ordonnance les accords et conventions de financement signés entre le Burkina Faso les partenaires techniques et financiers;

VU l'accord de financement composé du crédit n°6573-BF et du don n°D581-BF, signé à Ouagadougou le 04 mai 2020, entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA), pour le financement du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest;

VU la décision n° 2020-003/CC du 29 mai 2020 sur la conformité à la Constitution de l'accord de financement composé du crédit n°6573-BF et du don n°D581-BF, signé à Ouagadougou le 04 mai 2020, entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA), pour le financement du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest;

VU l'ordonnance n°2020-002/PRES du 29 mai 2020 portant autorisation de ratification de l'accord de financement composé du crédit n°6573-BF et du don n°D581-BF, signé à Ouagadougou le 04 mai 2020, entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA), pour le financement du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 13 mai 2020 ;

### DECRETE

## ARTICLE 1:

Est ratifié l'accord de financement composé du crédit n°6573-BF et du don n°D581-BF, signé à Ouagadougou le 04 mai 2020, entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA), pour le financement du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest.

## ARTICLE 2:

La contre-valeur en franc CFA du crédit n°6573-BF et du don n°D581-BF est d'environ 33 milliards et entièrement consacrée au financement dudit projet tel que décrit dans l'accord de financement.

# ARTICLE 3:

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel du Burkina Faso.

Ouagadougou, le 01 juin 2020



Le Premier Ministre

Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement

Alpha BARRY

Lassané KABORÉ

